



Gymnase  
de Chamblandes



ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

# Structure Sport-Etudes Basketball au secondaire II

Gymnase de Chamblandes  
Association Vaudoise de Basketball  
Service de l'éducation physique et du sport



1



## Bienvenue

- Structure sport-études
- Le sport-études basketball au gymnase, c'est quoi ?
  - volet sport
  - volet études
- Conditions et finances
- Réponses aux questions



2

2

canton de vaud

## Structure sport-études

... JE VEUX FAIRE DU SPORT POUR LE PLAISIR DE PARTAGER MA PASSION ET M'ÉPANOUIR PERSONNELLEMENT !...

... IL NE VA PAS ALLER LOIN AVEC DES THÉORIES PAREILLES !...

MIX & REMIX

3

3


canton de vaud

## Mesures dans le canton

1983	<p>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle primaire (1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup>) :</p> <p>Aucune mesure particulière pour le sport d'élite</p> <p>2<sup>e</sup> cycle primaire (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>) et degré secondaire I</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Allègements d'horaire</li> <li>Octroi de congés facilités</li> </ul>	Scolarité obligatoire
2000	Structures particulières	
1983	<p>Gymnase (maturité et diplôme) - Formation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Allègement d'horaire et octroi de congés facilités</li> </ul>	Scolarité post-obligatoire
1989	Classes spéciales pour sportifs et artistes	
2014	Entreprise favorable au sport de performance	
2019	Structures particulières	

4

4




## Cadre légal

### Article 17 LEPS

#### Sports - études

L'Etat peut mettre en place des mesures et des **structures** permettant aux élèves présentant un niveau **d'aptitudes particulièrement élevé** dans le domaine du sport de concilier leur formation avec les exigences d'une pratique sportive de haut niveau.



5

5



## Cadre légal

### Article 29 RLEPS

#### Sports - études

#### Mesures particulières

La pratique d'un sport à haut niveau par un élève peut être facilitée notamment par :

- des allègements d'horaire octroyés par la direction de l'établissement scolaire;
- l'intégration de l'élève dans une structure particulière,
- l'intégration de l'élève dans une classe spéciale.

Le développement de structures particulières pour jeunes sportifs d'élite s'effectue **en collaboration avec les associations sportives cantonales** concernées et le département en charge de la formation



6

6

canton de vaud

## Le sport-études basketball, c'est quoi ?




7

7

canton de vaud

## Le sport-études basketball, c'est quoi ?

- Permettre aux jeunes de faire des entraînements supplémentaires dans le cadre de leurs études gymnasiales.
- Entrer dans une structure reconnue par l'organe fédérateur Swiss Basketball.
- Réunir les talents du canton afin de développer leur basket dans un environnement autre que celui de leur club, tout en restant affiliés à leur club.
- Prendre le temps de travailler du spécifique et du personnalisé, ce qui n'est pas toujours aisé dans un club en raison des impératifs compétition et structure.
- Eviter à nos jeunes l'exil cantonal ou national à des fins sportives.



8

8

## Le sport-études basketball, c'est quoi ?

- Participer à 2 entraînements hebdomadaires de basket donnés par des coaches reconnus et expérimentés.
- Participer à des entraînements périodiques de condition physique via un préparateur spécialisé.
- Avoir un suivi médical via un physio présent aux entraînements selon un planning à établir.
- Faire un bilan médical annuel ou plus auprès d'un médecin du sport.
- Recevoir périodiquement une évaluation sur l'évolution basket, à partager également avec le coach du club. Il est nécessaire d'atteindre les objectifs basket fixés pour être maintenu dans la structure.



9

9

## Le volet « études »



Gymnase  
de Chamblandes

10

10

## À disposition au gymnase de Chamblandes


- Un gymnase proposant presque toutes les options et disposant d'une bonne infrastructure (services, bibliothèque, restaurant, etc.).
- En plus de l'encadrement offert à chaque élève (maîtres, conseillers de classe et doyens), un suivi régulier par un coordinateur scolaire (Mme Claudine CHARMEY, doyenne).
- Un horaire «allégé» (dispense de sport) et adapté pour participer aux entraînements. Attention, les titres délivrés au gymnase obéissent à un règlement de reconnaissance au niveau Suisse, la marge de manœuvre est faible.
- Une facilitation pour certains congés afin de participer aux compétitions.
- Une structure d'appuis scolaires prise en charge par l'école.
- L'assurance de poursuivre ses études au Gymnase de Chamblandes même en cas de sortie de la filière sport-études (sous réserve des options compatibles).



## Conditions et finances

- Être domicilié dans le canton de Vaud et admissible dans un gymnase vaudois.
- Satisfaire les critères d'admission du SEPS en collaboration avec l'AVB selon procédure gérée par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire et la Conférence des directeurs des gymnases vaudois.
- S'engager à suivre les obligations scolaires et sportives (notamment la participation active aux entraînements et la conduite scolaire irréprochable).
- Finances : volet sport : CHF 1'000.- à verser à l'AVB  
volet école : écolage ordinaire (CHF 720.-, dégrèvement familial possible), sans aucun supplément





## Soirée de détection


**Le lundi 20 janvier 2025 à 19h00**

Salle de sports du Gymnase de Chamblandes

**Attention**


L'inscription dans un gymnase vaudois est une opération à part qui doit se réaliser au plus tard le 31 janvier 2025. Toutes les informations sur les filières et le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse [vd.ch/gymnase](https://vd.ch/gymnase).

De même s'il s'agit de passer par les examens d'admission.



13


13



## Dates importantes

20 janvier 2025 :	Soirée de détection
31 janvier 2025 :	Délai d'inscription au gymnase ou aux examens d'admission
Mars 2025 :	Envoi d'une confirmation d'inscription au gymnase
Fin mars 2025 :	Envoi de la décision concernant l'admission dans la structure

**Toute demande de changement d'option et d'orientation doit nous parvenir sans attendre.**



14

14